

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1742

Artikel: Un Conseil fédéral sans mouton noir : que faire? : Aux citoyennes et citoyens d'agir pour éviter la perversion de la démocratie de concordance
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024403>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un Conseil fédéral sans mouton noir: que faire?

Aux citoyennes et citoyens d'agir pour éviter la perversion de la démocratie de concordance

André Gavillet (13 août 2007)

Ils sont nombreux ceux qui, choqués par la propagande du mépris de l'UDC, s'interrogent sur la manière de la contrer. Les réactions de nos lecteurs le prouvent. C'est l'enjeu majeur des prochaines élections fédérales.

Il y a quatre ans, l'Assemblée fédérale a élu Christoph Blocher sous menace et chantage. C'était lui ou personne; lui seul, sinon l'UDC pratiquerait une opposition systématique. Ce fut lui – mais l'opposition de ce parti n'a baissé ni en volume, ni en tonalité, plus cynique que jamais dans la mise en scène et la provocation. Expérience faite, le chantage n'est pas renouvelable; la menace est désormais désamorcée: Christoph Blocher peut ne pas être réélu.

L'UDC tentera d'effrayer les partis bourgeois dans la mesure où elle atteindrait la majorité absolue au Conseil national avec les socialistes. Et d'apeurer la droite en faisant croire qu'elle voterait systématiquement les amendements socialistes, contre ses convictions mais pour démontrer qu'elle est indispensable au succès d'une politique bourgeoise. Menace vainue, elle aussi. Cette configuration ne joue pas au

Conseil des Etats. D'autre part, il appartiendrait aux partis gouvernementaux, PS compris, de déjouer ce piège par des compromis préalables.

Concordance

La formule magique exprimait une idée simple: associer les principales forces politiques aux responsabilités gouvernementales, les conseillers fédéraux étant tenus de mettre en œuvre des propositions équilibrées, susceptibles de trouver une majorité devant les Chambres et, en cas de référendum, devant le peuple.

La formule est devenue l'application automatique de la proportionnelle dans la composition du Conseil fédéral. Preuve en soient les commentaires byzantins pour soupeser le risque que le parti radical cède un siège au PDC si les scores variaient de quelques pour-cents. L'arithmétique tient lieu de politique. Pire, elle encourage l'UDC dans son extrémisme. Si la participation au gouvernement dépend du seul résultat électoral, 25% équivalant à deux sièges, alors tous les moyens sont bons pour les obtenir. Puisque la compatibilité politique n'est plus une exigence du partage des responsabilités, la fin,

c'est-à-dire le pouvoir, justifie la propagande du mépris.

De l'indirect au direct

Ne pas voter UDC peut être le premier choix du citoyen. Mais à quoi sert ce choix si les partis pour lesquels il votera garantissent sa place gouvernementale à l'UDC? Sa volonté de rejet est annulée par une règle artificielle.

Il faut donc exercer une pression directe. Les candidats de tous les partis seront soumis par la presse et par divers collectifs à des questions précises, par exemple sur l'environnement, le nucléaire, la politique familiale, etc. Une demande essentielle doit ressortir de ces batteries de questions: Voterez-vous pour le renouvellement du mandat de Christoph Blocher au Conseil fédéral? Et l'élirez-vous comme vice-président, c'est-à-dire, en 2009, comme président de la Confédération?

C'est l'enjeu premier de la prochaine législature. Aux citoyens de s'en saisir directement! Et de réservier leur vote à ceux qui prennent un engagement non équivoque pour un Conseil fédéral sans mouton noir.